



THEMATIQUES NATIONALES PRIORITAIRES AGRIFAUNE POUR LA PERIODE 2016 - 2021

1 – FAUNE DE MONTAGNE ET PASTORALISME

- Réaliser un bilan des actions menées sur le terrain depuis 2006 : effets sur les habitats, sur la faune, impact sur l'activité pastorale => publication d'un bilan notamment dans la revue Faune sauvage et le Journal des Chambres
- Poursuivre le développement du diagnostic éco-pastoral, notamment au sein des domaines skiabiles, en lien avec les actions de préservation des Tétrax lyre, Lagopèdes alpins et Perdrix grises de montagne (Pyrénées)
- Réunir les porteurs de projets des 2 massifs pour une journée technique de retour d'expérience et poser les bases d'un GTNA

2 – GESTION DE L'ENTRE-CULTURE (les chaumes, les cultures dérobées et les intercultures)

- Poursuivre les actions liées à la labellisation des couverts d'intercultures
- Réaliser un bilan des pratiques actuelles pour les chaumes et les cultures dérobées, et les évaluer par rapport à la faune sauvage dont l'Alouette des champs et la Caille des blés
- Proposer et tester sur le terrain si nécessaire des alternatives dans le cadre d'un réseau de sites de référence
-

3 – BORDS DE CHAMPS

- Finaliser les travaux initiés en plaine => guide de gestion et technique de restauration (y compris volets matériel et semences)
- Développer les bonnes pratiques en zones intermédiaires et de bocage => pied de haie
- Se rapprocher des collectivités territoriales pour améliorer la gestion des linéaires qu'elles entretiennent le long des voies de circulation

4 – MACHINISME ET FAUNE SAUVAGE

- Finaliser les travaux réalisés sur l'évaluation des impacts et sur l'efficacité des méthodes d'effarouchement, les publier
- Poursuivre la sensibilisation des constructeurs, des filières (luzerne par exemple), et des professionnels (Entrepreneurs de Territoires, agriculteurs) pour aboutir à des innovations en terme de matériel, les évaluer et en cas de succès, les valoriser notamment dans les salons professionnels

5 – TERRITOIRES VITICOLES

- Produire une synthèse des expérimentations menées et initier de nouvelles réflexions notamment en lien avec le GTNA Bords de champs

- Développer un partenariat avec les organismes d'enseignement et de recherche appliquée travaillant sur les milieux agricoles : Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine, Institut Français de la Vigne et du Vin... pour valoriser les acquis des expérimentations
- Elargir le champ de travail aux autres cultures pérennes comme les cultures fruitières ainsi que dans les cultures légumières

6 – HERBAGES ET FAUNE SAUVAGE

- Mettre en place sur les sites Agrifaune un suivi de la faune sauvage en complément des actions déjà réalisées (tests de pratiques)
- Sur un réseau de sites de références, incluant des zones humides prairiales, évaluer l'intérêt et les contraintes de mesures comme le retard de fauche, la mise en défens, l'implantation de cultures fourragères et de diversification
- Organiser un nouveau « séminaire herbages » dans le Massif Central et initier un GTNA

7 – ORGANISATION PARCELLAIRE

- Créer un réseau de sites pilotes sur lesquels pourrait être testé un remembrement « agro-écologique » intégrant toutes les nouvelles connaissances agronomiques (notamment biodiversité fonctionnelle) et les enjeux pour la faune sauvage
- Le présenter à un Appel à Projet du Ministère en charge de l'agriculture ou de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité en lien avec le Réseau Mixte Technologique Biodiversité et Agriculture

8 – AMENAGEMENTS INNOVANTS

- Evaluer les pratiques émergentes vis-à-vis de la faune sauvage => cultures sous couverts de légumineuses, désherbage mécanique ...
- Rechercher des nouveaux aménagements et modes de gestion innovants à évaluer => couverts grainiers pour l'alimentation de l'avifaune agricole, bandes de céréales tardives pour la nidification de la Perdrix grise ...

9 – RESEAU DE FERMES ET DE TERRITOIRES AGRIFAUNE

- Créer un réseau de sites Agrifaune ouverts vers l'extérieur, apte à valoriser les actions menées et à convaincre les autres agriculteurs
- Développer une évaluation technique, économique et sociale de proximité, et s'engager vers un suivi par les agriculteurs eux-mêmes de « leur » biodiversité
- Offrir aux agriculteurs du réseau de vraies possibilités d'échanger entre eux

